

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 mars 2024

Le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, le Ministère de la transformation et de la fonction publiques et les acteurs du réseau pour l'emploi s'engagent pour l'emploi public

Convaincus que les métiers du service public offrent des opportunités d'emploi de proximité au service des personnes habitant sur nos territoires et de la nécessité d'élargir les viviers de recrutement de la fonction publique pour une plus grande diversité de profils, le Ministère de la Transformation et de la Fonction publique (MTFP), le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, les acteurs du réseau pour l'emploi, au premier rang desquels les opérateurs que sont France Travail, le Conseil national Handicap et Emploi des Organismes de placement spécialisés (Cheops) – le réseau des Cap emploi, et l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), ont signé ce jour lors du salon de l'emploi public une convention de partenariat en faveur de l'accès des jeunes et des demandeurs d'emploi à la fonction publique.

Cette initiative s'inscrit dans la dynamique du réseau pour l'emploi en faveur d'une plus grande collaboration entre les acteurs en vue de l'atteinte du plein emploi. Pôle emploi devenu France Travail était déjà engagé dans cette démarche depuis 2022 avec des 1ers résultats qui ont donné plus de visibilité aux offres d'emploi des métiers du secteur publics et ont permis de former des demandeurs d'emploi aux métiers de secrétaire de mairie notamment. En élargissant en 2024 ce partenariat à de nouvelles thématiques, et en intégrant l'UNML et CHEOPS, les acteurs du réseau pour l'emploi, les actions pourront être renforcées, notamment auprès des jeunes et des personnes en situation de handicap.

Ce partenariat élargi a pour objectif de renforcer la promotion des métiers et offres d'emploi des trois versants de la fonction publique, l'identification des candidats ainsi que l'amélioration des conditions du recrutement au bénéfice des employeurs publics et des demandeurs d'emploi.

Pour cela, les partenaires s'engagent à :

- agréer et publier des offres d'emploi du site Choisir le service public sur le site francetravail.fr afin de renforcer la mise en visibilité des offres d'emploi, d'apprentissage et de stages dans la fonction publique et des métiers du secteur public ;
- mettre en place des actions de promotion des dispositifs de la fonction publique visant en particulier les jeunes (par exemple, en capitalisant sur la plateforme 1jeune1solution.gouv.fr) et les personnes en situation de handicap et les accompagner dans leurs candidatures sur des offres d'emploi du service public ;

CONTACTS PRESSE

France Travail : Anne-Sophie Maille – 06 18 67 58 91 – anne-sophie.maille@pole-emploi.fr
Union nationale des Missions Locales : Edith Le Gourrier – 06 35 82 20 46 - legourrier@info
Cheops Cap emploi : Carole Poirot – 07 88 32 86 24 - carole.poirot@cheops-ops.org

- partager à moyen terme des données relatives aux besoins de recrutement et aux viviers de candidats en optimisant l'interopérabilité de leurs systèmes d'information ;
- travailler conjointement à l'amélioration de la rédaction et à l'attractivité des offres d'emploi du secteur public, ainsi qu'à l'actualisation des fiches métiers du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME 4.0) des fiches spécifiques aux emplois publics ;
- intégrer des actions spécifiques liées à l'emploi public dans les feuilles de route territoriales des acteurs du réseau pour l'emploi, grâce au lien entre les comités territoriaux pour l'emploi et les comités locaux de l'emploi public (CLEP).

Pour Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités : « *Cette convention signée avec les acteurs du réseau pour l'emploi montre l'importance et le dynamisme de l'emploi public qui offre beaucoup d'opportunités. La mobilisation de l'ensemble des acteurs permettra de les mettre en visibilité, de faciliter l'accès et de renforcer l'attractivité des métiers de la fonction publique auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi dans les territoires* ».

Pour Stanislas Guerini, Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques : « *Quoi de plus naturel que la Fonction publique, premier employeur de France, et le grand service public de l'emploi réuni depuis janvier sous la bannière France travail, signent aujourd'hui une convention de partenariat ! Demandeurs d'emploi, jeunes, personnes en situation de handicap : la fonction publique a besoin de talents, et nous devons mobiliser tous les viviers !*»

CONTACTS PRESSE

France Travail : Anne-Sophie Maille – 06 18 67 58 91 – anne-sophie.maille@pole-emploi.fr

Union nationale des Missions Locales : Edith Le Gourrier – 06 35 82 20 46 - elegourrier@info

Cheops Cap emploi : Carole Poirot – 07 88 32 86 24 - carole.poirot@cheops-ops.org

À propos de France Travail :

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

À propos de l'Union nationale des Missions Locales :

L'Union nationale des Missions Locales (UNML), association loi 1901, assure les fonctions de représentation et d'animation du réseau au plan national et de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales et des organismes d'insertion.

Les 440 Missions Locales, réparties sur l'ensemble du territoire avec 6800 points d'accueil, représentent l'unique service public de proximité dédié à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Elles ont développé un mode d'intervention global au service des jeunes avec la prise en compte de l'ensemble des freins à leur insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. En 2023, elles ont accueilli et accompagné plus d'1,1 million de jeunes vers l'autonomie et l'emploi.

Pour en savoir plus : <https://www.unml.info/> et sur [LinkedIn](#), [X](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [Youtubeunml](#)

À propos de Cheops Cap emploi :

Cheops, le Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés, représente les Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux. Les 3 grandes missions de Cheops : 1) Représenter les Cap emploi. 2) Participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. 3) Professionnaliser les équipes et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées.

Toutes les informations sur : <http://www.cheops-ops.org/> Twitter : @Cheopsconseil

CONTACTS PRESSE

France Travail : Anne-Sophie Maille – 06 18 67 58 91 – anne-sophie.maille@pole-emploi.fr

Union nationale des Missions Locales : Edith Le Gourrier – 06 35 82 20 46 - elegourrier@info

Cheops Cap emploi : Carole Poirot – 07 88 32 86 24 - carole.poirot@cheops-ops.org